



Syndicat d'Etudes et d'Elimination des Déchets du Roannais

REUNION DU BUREAU DELIBERATIF

du S.E.E.D.R.

A V I S

*En exécution des articles L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
M. le Président donne avis que le Bureau délibératif du Syndicat d'Etudes et d'Elimination des
Déchets du Roannais se réunira en séance publique :*

le mardi 22 septembre 2026 à 12 heures 30
dans les locaux du NUMERIPARC (salle de réunions)
27, rue Lucien Langénieux – 42300 ROANNE

afin de délibérer sur l'ordre du jour ci-joint.

ROANNE, le 15 septembre 2026



